



PLAN D'HYGIENE

GROUPE SCOLAIRE ANTOINE LEPELTIER ESQUAY NOTRE DAME

Le présent plan d'hygiène intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en janvier 2021, présentées dans le protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports paru le 1^{er} février 2021. Ce plan d'hygiène prendra effet à compter du 4 février 2021.

🌀 ACCES A L'ECOLE

- Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les bâtiments scolaires ni dans la cour de l'école hormis sur le temps périscolaire (garderie du matin et du soir) en déposant leur enfant à l'extérieur de la garderie.
- Les parents devront attendre leur enfant sur la place de l'école en respectant les gestes barrières (distanciation physique et port du masque) à la fin des cours.
- Au niveau du portail principal de l'école, une zone réservée aux élèves est matérialisée. Les parents devront attendre en dehors de cette zone en respectant les gestes barrières.
- Les parents devant entrer dans l'enceinte de l'école (temps périscolaire ou autre situation exceptionnelle) devront porter un masque obligatoirement et rester en dehors des bâtiments scolaires.
- Les enseignants et/ou agents seront présents au portail de l'école pour diriger les élèves vers leur classe.
- Les enfants de maternelle seront pris en charge par un agent au portail de l'école et seront accompagnés par un agent jusqu'à la classe.
- Les enfants inscrits à la garderie seront déposés à l'extérieur de la garderie (en bas des marches), un agent les prendra en charge. Même protocole pour récupérer les enfants le soir.
- Une signalétique est mise en place à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments scolaires afin d'organiser les déplacements des élèves pour accéder à leur classe et à la cantine.

🌀 CANTINE

- Les enfants inscrits prendront leur déjeuner à la cantine en y accédant par l'extérieur.
- Une distanciation de 2 mètres entre les différents groupes d'élèves, lors des déplacements pour se rendre ou repartir de la cantine sera respectée.
- Le lavage des mains avant le repas sera appliqué.
- Deux services seront assurés. Les élèves d'un même groupe déjeuneront sur une même table attitrée.
- Le mobilier sera disposé afin de respecter les 2 mètres de distanciation entre les différents groupes d'élèves et sera désinfecté à la fin du service.
- Les repas seront livrés par notre prestataire habituel. En revanche, le service sera individualisé par les agents (pas de carafe d'eau sur la table, pas de corbeille à pain à disposition...)
- La séparation des différents groupes d'élèves sera appliquée lors de la pause méridienne sur le temps périscolaire.

🌀 RECREATIONS

- Les enseignants en charge d'un groupe d'élèves assureront la surveillance lors des récréations.
- Le décalage des horaires de récréation pour chaque classe sera appliqué par les enseignants afin d'éviter la mixité des classes.
- Avant et après la récréation, il sera procédé systématiquement le lavage des mains.

🌀 NETTOYAGE DES LOCAUX

- Une désinfection des poignées de porte, interrupteurs, sera réalisée tous les matins et à chaque récréation (matin et après-midi) par les agents de la commune. Les classes seront également aérées pendant ces temps de désinfection.
- Un renforcement de l'aération des classes doit être réalisé toutes les heures pendant quelques minutes et sera assuré par les enseignants.
- Les toilettes seront nettoyées tout au long de la journée et les poubelles seront vidées régulièrement.
- Le ménage des sols, mobilier sera réalisé tous les matins entre 6h et 8h30 par les agents de la commune. Les classes seront ventilées durant ce nettoyage.
- La cantine sera nettoyée (mobilier, sol, toilettes...) après la fin des services par les agents de la commune. La salle de restauration sera aérée avant et après le repas.
- Un kit de désinfection est à disposition dans chaque classe (gel hydro-alcoolique, gants, produit désinfectant).

🌀 AMENAGEMENT DES LOCAUX

- La mise à disposition de jeux, crayons et autre matériel dans les classes et à la garderie sera limitée en raison de la gestion de la désinfection du matériel. Le matériel sera individualisé au maximum.
- Toutes les portes pouvant rester ouvertes sont identifiées par une affiche et maintenues ouvertes afin de limiter les contacts.

🌀 SALLE D'ISOLEMENT SANITAIRE

- Une salle dédiée pour accueillir un élève ou un adulte présentant des symptômes de la Covid-19 est aménagée (salle à l'étage) avec le matériel nécessaire à la prise en charge (masques, gants, gel hydro-alcoolique) ainsi qu'un thermomètre et une fiche de suivi de la prise de température.
- Un agent restera avec l'enfant ou l'adulte jusqu'à son départ.
- Les familles devront venir chercher leur enfant au plus vite afin de le faire examiner par un médecin.
- Cette salle sera désinfectée dès le départ de l'enfant ou l'adulte, selon le protocole de nettoyage.

🌀 HYGIENE AU NIVEAU DES POINTS D'EAU

- Les agents présents à l'école veilleront à la mise à disposition en quantité suffisante de savon, essuie-main jetable, papier toilette et autre matériel nécessaire aux gestes barrières.
- Les poubelles seront régulièrement vidées au cours de la journée.

🌀 PROTECTION DES PERSONNELS

- Les agents de la commune sont équipés de masques de protection (à porter lors de tout contact avec les enfants et/ou adultes), de surblouses (pour la cantine et en classe de GS si besoin), et de charlottes (pour la cantine). Des gants et du gel hydro-alcoolique sont mis à disposition.

🌀 PROTECTION DES ELEVES

- Le port du masque catégorie 1 est obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans durant tout le temps scolaire et péri scolaire. Les parents devront équiper leur(s) enfant(s) conformément à la réglementation en vigueur.
- Les élèves doivent se laver les mains à l'arrivée en garderie le matin et le soir.

Des ajustements pourront être apportés afin d'optimiser la sécurité sanitaire si nécessaire.

Fait à Esquay notre dame, le 3 Février 2021

Adjointe au Maire, Cyrielle DUEFOUR

